

La lettre rfve

n°15

septembre 2017

édito

NON À L'ÉCOLE DE LA GARDERIE, **OUI** À UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE TERRITORIALE !

Nous y sommes. Cette année, la rentrée va être bouleversée par le décret du 28 juin dernier qui va accentuer les différences de rythmes scolaires sur notre territoire. Nous ne sommes pas pour moins d'autonomie dans les territoires, bien au contraire, mais il nous semble que la précipitation consistant à laisser les communes choisir les rythmes scolaires pour les enfants risque d'accentuer les inégalités territoriales.

Ce décret a relancé des tensions sur les territoires ayant fait le choix de rester à 4,5 jours alors que l'apaisement était revenu après une mise en place certes rapide de la loi de Refondation de l'Ecole. Les parents et enseignants ne comprenant parfois pas le choix de rester sur ces rythmes à 9 demies-journées alors même qu'un travail de médiation et de co-construction a été élaboré durant ces dernières années notamment grâce aux PEDT.

C'est là une de nos préoccupations principales. Que vont devenir ces PEDT ? Nous avons créé un réseau de partenaires sur les territoires grâce à ces outils, permettant une réelle communication entre l'éducation nationale, les communes et l'ensemble des acteurs de l'éducation. Il n'est pas question que les rythmes scolaires viennent bloquer les dynamiques mises en place sur le terrain.

Autre sujet de préoccupation, les disparités spatiales et sociales d'un tel décret. Nous sommes conscients que certaines villes revenues précipitamment à 4 jours l'ont fait par difficulté à recruter des animateurs périscolaires ou que le tissu associatif dans les petites communes n'est pas forcément aussi développé que dans une grande agglomération.

Toutefois, nous rappelons ici que le choix est avant tout politique. Il deviendrait réellement financier si l'Etat décidait de suspendre le fonds de pérennisation. Il est certain que sans cette aide, une part non négligeable des communes relèguera le périscolaire au statut de garderie, ce que nous dénonçons. Dans un contexte où le Gouvernement demande 13 milliards d'économies aux collectivités locales, la question est de savoir si l'Education sera sauvegardée. Nous resterons attentifs à cela !

[Adhérer](#)

[Contacts](#)

[rfve.fr](#)

Paroles de partenaires

Quelques extraits des positions de nos partenaires qui vont dans le sens d'un développement des PEDT et d'un décret qui vient dérégler trop rapidement une réforme des rythmes scolaires qui venait d'être mis en place.

les francas

Quels que soient les rythmes scolaires vécus par les enfants, il importe de poursuivre le maillage entre temps scolaires et temps périscolaires par la construction de parcours éducatifs accessibles à tous avant, pendant et après l'école pour assurer un accueil éducatif territorial de qualité et contribuer au bien-être et à la réussite éducative de tous les enfants et adolescents. [...] La volonté de développer la qualité des PEdT nécessite d'affirmer le rôle central de l'État comme concepteur d'une politique éducative nationale et co-animateur de politiques éducatives territoriales. Le maintien durable d'un concours financier de l'Etat aux communes dans ce sens sera un gage de réussite de cette démarche ambitieuse.

Collectif CAPE^(*)
Modifier une nouvelle fois l'organisation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, c'est ne pas reconnaître le rôle et la contribution des collectivités territoriales, des associations et des parents eux-mêmes aux politiques éducatives de notre pays, à un moment où l'éducation demande la mobilisation et la coopération de tous les acteurs. [...] L'Education a besoin de temps longs. Les enfants ont besoin de tous les temps pour apprendre : à l'école, en famille et dans les temps d'accueils et d'activités qui élargissent leur culture et contribuent à leur socialisation.

* Collectif des Associations Partenaires de l'Ecole Publique

ANDEV

L'action éducative s'inscrit dans un temps long et se nourrit des continuités. [...] Balayer dans la précipitation les dynamiques engagées sur les territoires risque de démobiliser les acteurs éducatifs investis et impliqués (animateurs, ATSEM, enseignants, parents) qui commençaient à en percevoir et à en comprendre les enjeux [...] Pour que les villes aient réellement le choix, le fonds de soutien ne doit pas être remis en cause.

la ligue de l'enseignement

De même, un développement qualitatif et quantitatif du périscolaire, et une meilleure articulation avec l'Ecole dans une logique de parcours éducatif (articulation, si ce n'est intégration des projets d'école au sein du PEDT), est un enjeu central de la lutte contre les inégalités.

fcpe

Avec le projet de décret, selon les territoires, des enfants auraient 4,5 jours d'école quand d'autres en auraient 4. Petite cerise sur le gâteau, cette dérogation pourrait ne pas être justifiée par le Projet Educatif de Territoire. Dans ce projet, l'intérêt de l'enfant n'est pas pris en compte.

CEMÉA^(**)

Les PEDT ont pu permettre des espaces d'échanges, de réflexion, de mise en cohérence des différents temps éducatifs autour d'un même projet. [...] Les Ceméa, mouvement d'éducation nouvelle, partenaire de l'école publique, ne comprennent pas un tel recul, ressentent un sentiment de gâchis et ne peuvent que regretter le peu de durée laissée à la mise en œuvre de mesures qui nécessitaient d'être installées dans le temps long de la transformation sociale.

** Mouvement d'éducation nouvelle

Agenda

- 13 et 14 septembre 2017 : Rencontres nationales Agir ensemble contre l'illettrisme - ANLCI- Lyon Programme
- 29 septembre 2017 : CA du RFVE - Paris
- 20 septembre 2017: 10ème journée du refus de l'échec scolaire - AFEV - Paris
- 12 octobre 2017 : Groupe de travail Petite Enfance RFVE : 9h30 - Hôtel de Ville de Paris
- 15 au 17 novembre 2017 : Congrès de l'ANDEV - Le Havre Programme
- 15 au 17 novembre 2017 : 4èmes Assises de l'Education - Saint-Etienne-du-Rouvray Programme